La 1000ème caméra de surveillance en gare inaugurée à Louvain

Politique de sécurité poursuivie avec détermination

Louvain, le 4 mars 2008. La SNCB-Holding équipe ses plus grandes gares de caméras de surveillance. En plus des investissements réalisés en agents de sécurité supplémentaires et dans une bonne collaboration avec les autorités locales et les services de police, le soutien technique constitue le troisième pilier de la politique de sécurité du Groupe SNCB. Le programme d'installation de 1500 caméras de surveillance supplémentaires d'ici 2010 suit son cours. Aujourd'hui à Louvain, la 1000ème caméra de surveillance est mise solennellement en service en présence d'Inge Vervotte, ministre des Entreprises publiques, Louis Tobback, bourgmestre, et Jannie Haek, administrateur délégué. Des efforts continus s'imposent.

L'installation de 1500 caméras de surveillance supplémentaires dans les 51 plus grandes gares belges a démarré en 2006, représentant un investissement de 11 millions d'euros. Aujourd'hui, mille exemplaires sont déjà installés dans les 25 premières gares. Les images sont suivies nuit et jour au Centre national de contrôle à Bruxelles, récemment transformé en *Security Operations Center*, de sorte qu'en cas de problème dans les gares, l'intervention peut être rapide et adaptée.

Dans les gares et les trains, les problèmes de sécurité sont similaires à ceux d'autres lieux à haute fréquentation, mais ils ne peuvent certainement pas être négligés. Le Groupe SNCB appuie sa politique de sécurité intégrée sur trois piliers. En plus d'un effectif en personnel de sécurité pratiquement multiplié par trois ces dernières années (de 316 en 1999 à 900 aujourd'hui, Securail et Police des chemins de fer ensemble) et d'une collaboration étroite avec les autorités locales, les services de police et les instances judiciaires, la vidéosurveillance fournit une contribution réelle à la sécurité et au sentiment de sécurité des clients et du personnel.

La présence de caméras a démontré son utilité. Dans la gare pilote d'Ottignies, l'effet dissuasif a résulté en une baisse de 21% du nombre de délits. Durant les 7 mois opérationnels en 2007, la police a demandé des images caméra à 221 reprises. Dans 170 cas, cela a contribué à l'enquête. Les images permettent en outre une intervention rapide et adaptée en cas d'incident et de problème.

Malheureusement, la vidéosurveillance n'est pas la réponse à tous les problèmes d'insécurité. L'an dernier, le Groupe SNCB a enregistré une hausse de 20% des cas d'agressions à l'encontre de membres du personnel, principalement du personnel de train. Dans 231 des 918 cas, il s'est même agi de coups et blessures.

Ce dernier constat confirme que ces efforts doivent être poursuivis avec fermeté, s'appuyant sur les trois piliers de la politique de sécurité. L'autorité fédérale aussi a indiqué qu'elle en fait une priorité via le nouveau contrat de gestion en cours d'élaboration.

*La **SNCB-Holding** est la société faîtière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 38 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.*

Contact presse:
Philippe Tomberg – Tél.: 02/526.37.30 ou 0499/59.18.78,
e-mail : philippe.tomberg@b-holding.be

Inauguration de la 1000e caméra de surveillance

Gare de Louvain - 4 mars 2008



Politique de sécurité: trois piliers



Augmentation constante du nombre d'agents de sécurité

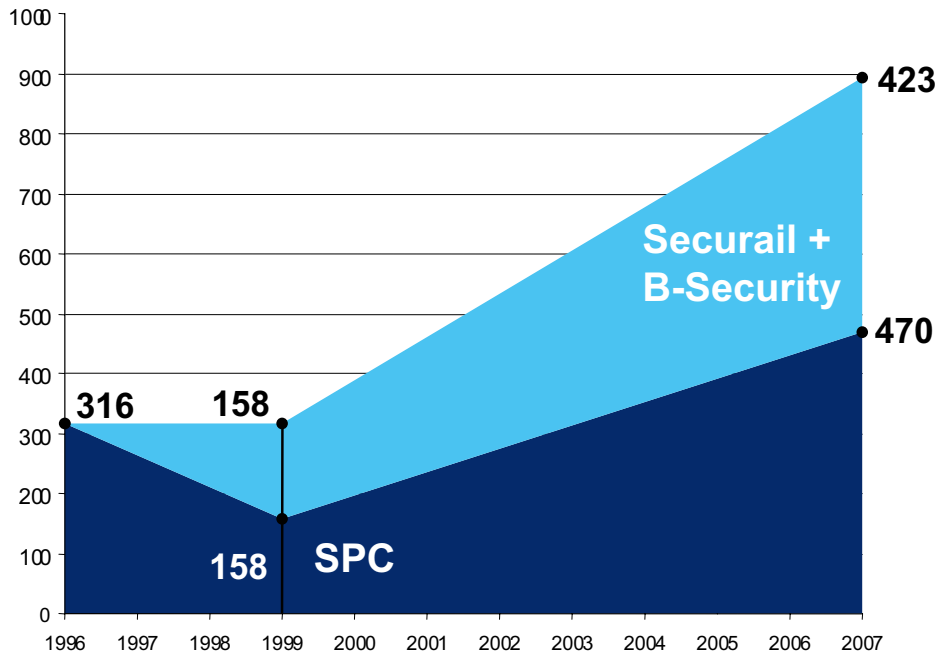


Collaboration avec les services de police



Moyens techniques à grande échelle

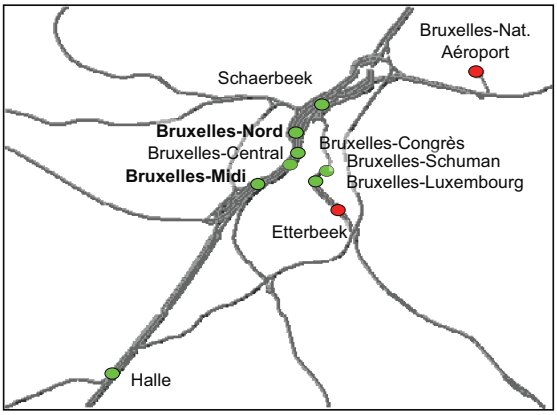
Evolution du nombre d'agents de sécurité

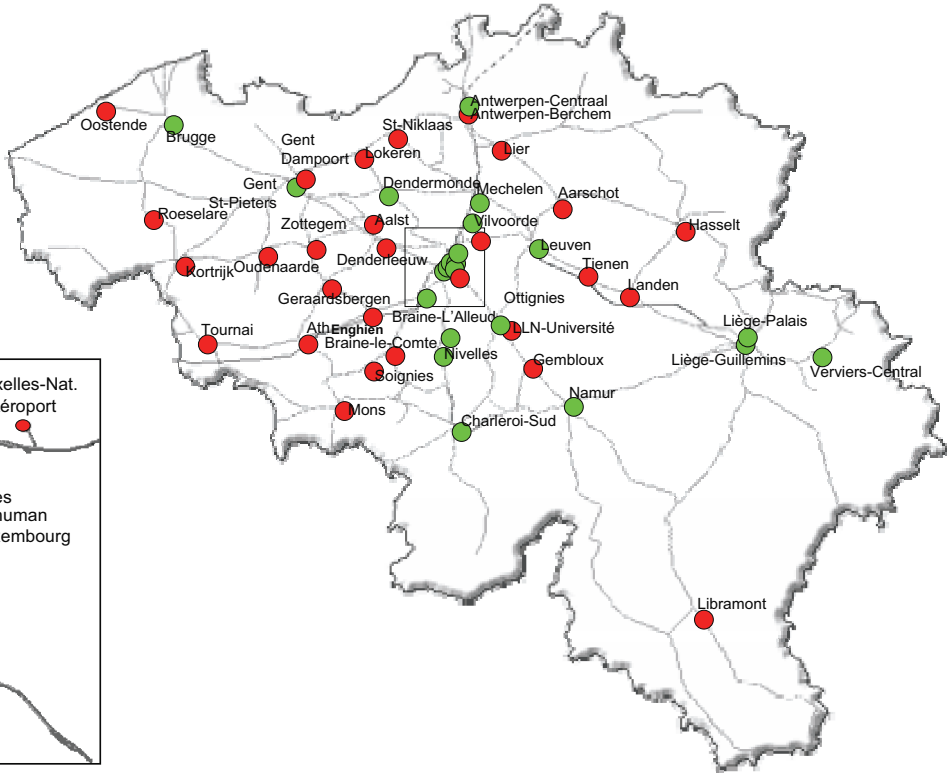


Collaboration

1. **Police fédérale**
 - > Concertation opérationnelle mensuelle avec le SPC-Securail
 - > Rencontres à haut niveau tous les 6 mois
2. **Autorités locales & police**
 - > “Conventions” à Huy, Vilvoorde, Turnhout
3. **Justice**
 - > Sensibilisation à la problèmatique spécifique des transports en commun (visite au Procureur du Roi)
4. **Contrat de gestion**

Aujourd'hui: 1000 caméras de surveillance dans 25 gares





Application des images caméra



- **Reconnaissance 1:** identification
- **Reconnaissance 2:** signalement
- **Observation:** observation d'une zone sécurisée
- **Levée d'un doute:** images utilisées conjointement à la surveillance en cas d'intrusion

Buts de la caméra de surveillance

> Effet dissuasif sur les malfaiteurs potentiels
> Interventions dirigées en temps réel
> Information pour les services de police – force de la preuve (images enregistrées)
> Loss reduction
> Sentiment de sécurité des voyageurs et du personnel

Agressions contre le personnel

	2006	2007	
Coups et blessures	186	231	+ 24%
Violences légères	75	88	+ 17%
Menaces	362	450	+ 24%
Insultes	139	149	+ 7%
Total	**762**	**918**	**+ 20%**

Conclusion

> Poursuivre résolument la politique de sécurité

> Investir dans les trois piliers

> Contrat de gestion